



Réf: Dossier N°: 16396

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COLLEGE MODERNE LE ROSIER » Siège social : ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER, 20 BP 1461 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COLLEGE MODERNE LE ROSIER ».

Objet: L'enseignement secondaire. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER, 20 BP 1461 ABJ 14

GERANT: Monsieur BAMBA LADJI.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-19981 du 27/08/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7321 du 27/08/2015

